SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE — COMMERCIAL — LITTÉRAIRE-SPORTIF — ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Abonnement : 1 an : 450 francs
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi

63me Année

Le Numéro : 10 francs

No 630

SAMEDI 8 FEVRIER 1958

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 65 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

CARENCES DE NOTRE PROPAGANDE

Le Mythe de l'Arme Culturelle

Sans pour autant discuter l'efficacité très réelle de notre rayonnement culturel — l'œuvre réalisée par la France dans son domaine d'outre-mer en apporte de précieux témoignages — il ne saurait à lui seul répondre à tous les besoins de notre propagande vers l'étranger. Même au XVIIIme siècle, l'action de nos écrivains et de nos artistes ne fut possible que grâce à la situation primordiale acquise par le pays sur les plans politique, militaire et économique.

Aujourd'hui beaucoup plus qu'alors et surtout en ce qui concerne l'Afrique et l'Asie, aide économique et surenchère politique ont désormais le pas sur les moyens d'action culturelle.

Ceux qui, parmi nos intellectuels tablent uniquement sur cette arme pour conserver à la France son influence font un faux calcul. A l'exportation la culture se révèle même souvent comme une sorte de « boomerang ». C'est ainsi que tel brillant normalien d'origine kabyle ayant reçu, grâce à la R.T.F., le privilège de présenter au public les plus grands noms de notre littérature, n'hésite pas aujourd'hui à dresser le plus virulent des réquisitoires sur l'œuvre française au Maghreb. De même l'inauguration des nouvelles Facultés de Rabat fut marquée par de nombreux discours dont pas un seul ne contenait la moindre allusion à l'effort accompli par la France dans ce domaine au temps du Protectorat.

L'emploi inconsidéré de nos valeurs culturelles présente des inconvénients encore plus graves dès qu'on aborde la propagande radiophonique. Tandis que les speakers des radios arabes orchestrent une gigantesque propagande de dénigrement contre la France, notre radio nationale ne trouve rien de mieux que de consacrer l'une de ses plus importantes émissions à l'Egypte... des Pharaons. C'est bien en vain que l'on chercherait trace dans ses programmes d'émission consacrée à des problèmes d'actualité tels que ceux de l'Egypte nassérienne ou des pays moyen-orientaux, sur lesquels pèse la menace communiste.

Ce « hiatus » a déjà été relevé par plusieurs de nos hommes politiques mais sans qu'ils aient pu obtenir des résultats tangibles.

La même erreur se retrouve dans le domaine de *l'orientalisme ;* certains milieux intellectuels affectent en effet de considérer le monde islamique comme un univers fermé dont l'accès serait réservé à un petit nombre d'initiés. Leur méprise est double. D'une part, cet orientalisme fossilisé n'a guère de contacts avec la réalité vivante du renouveau islamique ; de l'autre, les évènements démontrent la fausseté de la thèse selon laquelle l'évolution du Proche-Orient ne s'expliquerait que par rapport à l'Islam et font ressortir, au contraire, la primauté des facteurs économico-sociaux sur les facteurs culturels ou religieux. A cet égard, le caractère passionnel de la propagande panarabe l'emporte de beaucoup : le lancement du *Spoutnik* a incontestablement plus fait pour le prestige soviétique que n'aurait pu le faire pour nous telle découverte de Pasteur ou tel chef-d'œuvre de notre littérature.

Une dernière erreur consiste à vouloir faire de la démocratie l'un des arguments de la propagande occidentale en régions sous-développées, alors que les structures des dits pays en rendent rigoureusement impossible jusqu'à l'apprentissage... L'exemple de nos institutions n'éveille qu'un intérêt médiocre par rapport à l'unité arabe.

Il n'est pas question de supprimer toute propagande culturelle, ni de la réduire, mais il faut éviter ses déviations malheureuses et ne pas négliger d'autres armes.

A une heure où l'indépendance de la France dépend peut-être du Sahara, il semble étonnant qu'aucun effort cohérent n'ait encore été tenté sur le plan officiel aux fins de créer dans le public une « mystique » capable de recréer chez nous un climat d'optimisme et de foi. Les grandes réalisations dont se targue l'Union Soviétique n'ont pu être menées à bien que grâce à de vastes campagnes d'opinion. Les Américains eux-mêmes utilisent ces moyens quand ils enthousiasment leur jeunesse par les *western* qui chantent l'épopée du Middle et du Far-West ou celle du Grand Nord.

Même si un fraction de notre opinion publique répugnait réellement à une telle action de propagande, il nous faudrait pas moins la mettre en garde contre les risques qu'il y a à ne pas adapter nos méthodes à celles de nos adversaires.

C'est en nous refusant à le faire que nous nous sommes laissés évincer du Proche-Orient, de l'Indochine et des Indes où, contrairement aux pronostics de nos édiles, l'influence culturelle française, loin d'avoir gagné au change, a, au contraire, régressé.

Anciens Combattants

La réunion d'information organisée par l'Amicale des Anciens Combattants le 2 Février, s'est tenue dans la salle de réunion du Conseil Municipal mise à sa disposition par M. le Maire et son Conseil.

Elle a débuté plus tard que l'heure prévue à cause d'une panne d'auto qui a obligé le Président Départemental de l'U.F.A.C. à utiliser à Manosque un car qui ce jour-là avait retardé d'une heure son horaire.

De nombreux camarades assistaient à la réunion. Les sections de Mison et de Noyers étaient représentées par leurs maires, MM. Blanc et Clément, et La Motte-du-Caire par le dévoué M. Chaix. Le fondateur, doyen de l'Amicale, M. Pascal Lieutier, et le président honoraire M. Levesque, étaient également présents. Deux dynamiques correspondants de presse régionale, munis de flachs, prenaient notes et photos, parues dès le lendemain dans leurs quotidiens respectifs.

Remarqué aussi l'absence totale des veuves de guerre, sans doute en raison du mauvais état des chemins ou s'estimant satisfaites, et n'ayant plus rien à demander. Même remarque et mêmes motifs pour les Combattants 39-45.

Ouvrant la séance, le président Pierre Buès, en raison de l'heure, souhaite brièvement la bienvenue aux camarades et au président de l'UFAC, M. Pierrisnard, auquel il donne tout de suite la parole.

Celui-ci s'excuse du retard involontaire et dit sa joie de se retrouver au milieu de nombreux amis sincères et dévoués. Il constate avec plaisir la vivacité de l'Amicale de Sisteron et félicite les membres du bureau. Il adresse un souvenir ému à la mémoire des disparus en cours d'année dont la plupart sont morts à cause de leurs blessures ou d'une usure prématurée consécutive à la guerre. Il parle aussi du Congrès de Moustiers et du magnifique pélerinage de Verdun, du à l'initiative de la section de Forcalquier, où les participants ont pu constater le culte du souvenir aux morts, Français ou Allemands, souvenir inoubliable, dit-il. Il annonce aussi pour cette année un nouveau pélerinage avec un itinéraire modifié. En plus de Verdun, on passera à l'Harmannwillerkopf — pour les poilus de Vieil-Armand — on reverra le Chemin des Dames, la ferme du Choléra, etc... La date sera fixée à l'assemblée des Présidents.

Sur le plan national, le Président parle de l'inquiétude provoquée par les désirs du Ministre des Finances — qui n'a pas connu la guerre — au sujet de la retraite du Combattant, du paiement annuel, ainsi que du pécule des P. G. de 39-45, avec règlement différé. Il rassure les camarades et conclu sur une note optimiste, demandant de faire confiance aux dirigeants dévoués et vigilants. Il lit les vœux adoptés dans la France entière par de nombreuses sections et les commente. Cependant afin de ne pas utiliser toutes les colonnes du *Sisteron-Journal* je les résume.

— Rétablissement de la retraite à 50 ans sur la base de la pension à 10 %.

— Rajustement des pensions de 10 à 80 % pour les veuves, orphelins et ascendants.

— Suppression de la forclusion.

— Egalité des droits pour les P. G. 14-18.

— Règlement du pécule pour les P.G. 39-45.

— Priorité pour les A. C. dans les administrations.

— Rejet d'abandon de la retraite.

— Simplification des formalités (à peu près acquis).

Ces vœux sont adoptés à l'unanimité.

M. Pierrisnard fait part à l'assemblée de la bienveillante sollicitude que témoigne M. le Préfet aux Anciens Combattants et demande qu'il lui soit adressé un hommage respectueux.

A l'unanimité il est chargé de le transmettre en l'absence de M. Agu et M. Cerati, empêchés par la maladie.

Il termine, souhaitant que continue l'union qu'il constate aujourd'hui. Il est vivement applaudi.

Le Président Pierre Buès félicite et remercie l'orateur, les nombreux camarades et aussi la Municipalité qui a émis un vœu favorable aux A. C. et a bien voulu donner la salle de délibérations du Conseil. Il informe de la prochaine assemblée générale de l'Amicale.

Quelques camarades demandent à M. Pierrisnard des renseignements et la réunion est terminée.

La Gaule Sisteronnaise

La Gaule Sisteronnaise a tenu son assemblée générale Mercredi à 21 heures dans une salle de la Mairie.

C'est en présence d'une nombreuse assistance — chose encore jamais vue — que le président Lagarde ouvre la séance.

Il remercie les pêcheurs d'être venus si nombreux et particulièrement MM. Dellacasagrande et Mari, qui représentaient les pêcheurs de Château-Arnoux-Saint-Auban.

M. Pellissier, secrétaire trésorier, donne le compte rendu moral et financier de l'année 1957. Le montant des encaissements de l'année s'élève à 883.000 frs sur laquelle somme il a été prélevé pour régler les timbres piscicoles, taxes fédérales, frais d'alevinage, confection frayères, achat d'alevins et d'œufs, frais d'enregistrement, etc... 810.160 francs. En tenant compte de l'avoir au 1er Janvier 1957, c'est une somme de 268.112 francs que la société tient en réserve au 31 Décembre 1957.

Dans le courant de l'année, 1.474 cartes ont été délivrées.

L'alevinage a été sensiblement le même qu'en 1956, à savoir : 90.000 œufs en boites Vibert, 20.000 alevins et 2.000 saumons de fontaine. Sur les 20.000 alevins, 15 à 16.000 alimentèrent le bassin de grossissement mis gracieusement à la disposition de la société par M. Richaud Aimé. Les résultats furent très concluants et l'expérience aidant, cet élevage sera repris et augmenté cette année après aménagement des bacs de triage. Le solde œufs et alevins a été réparti entre les cours d'eau du secteur Jabron, Biaisse, Vençon, Mézien, Sasse, Reynier, Esparron, Vermeil, Méouge.

Le président Lagarde, reprenant la parole, développe le plan d'alevinage de cette année et fait l'exposé des possibilités piscicoles de chaque cours d'eau. De nouvelles sources seront mises en valeur cette année.

Pour 1958 la seule réserve d'Esparron est conservée.

La délicate question de la pêche à l'asticot est soulevée. Pour l'instant sans aucune dérogation, cette pêche est interdite en 1re catégorie.

Il est très précisé que d'après l'arrêté préfectoral l'asticot est également interdit en 2me catégorie, Buëch et Durance, dans les parties communes aux Hautes Basses-Alpes. Cette interdiction s'avère très gênante pour la Gaule Sisteronnaise. Le président s'emploiera auprès des pouvoirs Publics pour l'annulation de cette interdiction.

La question du barrage de Sisteron sans échelle à poissons, est à nouveau soulevée. Les pouvoirs publics ont été alertés mais ne donnent pas signe de vie. Ce barrage, haut de plus de 2 mètres, empêche la remontée des truites en passe de fraye. La confection de l'échelle à poissons est une question de vie ou de mort pour le cours supérieur du Jabron.

Après que le bureau élu en 1957 ait été maintenu dans ses fonctions, M. Lagarde propose d'incorporer MM. Dellacasagrande et Mari qui représenteront ainsi la section Château-Arnoux-Saint-Auban.

Le bureau reste ainsi formé :

Présidents d'honneur : MM. Fauque, maire, et Esmieu Jean.

Président : M. Albert Lagarde.

Vice-président : M. Arthur Latil.

Secrétaire : M. Maurice Bernard.

Secrétaire adjoint : M. Pastor Alfred.

Trésorier : M. Pellissier Georges.

Trésorier adjoint : M. Badet Georges.

Membres : MM. Bonnet G., Conédéra, Bidot, Buès P., Montlaux A., Silvy, Julien, Muselli, Dellacasagrande, Mari.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
un film remarquable de Clouzot

LES ESPIONS

avec Curd Jurgens, Peter Ustinov, Gérard Sety, Vera Clouzot, Gabrielle Dorziat, etc...

La semaine prochaine
un beau film en cinémascope en couleurs
LA FILLE DE L'AMBASSADEUR

© VILLE DE SISTERON

DU HAUT DE LA CITADELLE

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Nous avons appris avec plaisir que M. le Ministre de l'Intérieur venait de décerner sur proposition de M. le Préfet, à M. Célestin Nury, Maire d'Authon, la médaille d'honneur départementale et communale d'argent.

Tous les amis de M. Nury savent que nul plus que lui ne méritait cette récompense ; en effet, depuis de longues années, il se consacre avec compétence et dévouement à l'administration de sa commune qui lui doit l'essentiel de ses améliorations.

Ancien Combattant des deux guerres, sa conduite courageuse lui a valu la Croix de guerre avec palmes et la médaille militaire.

Nous sommes heureux de présenter à M. Nury nos amicales félicitations.

* * * *

Nous avons appris avec plaisir que notre compatriote et ami Albert Perrymond, hôtelier à Volonne, ex-contrôleur des wagons-lits, conducteur des voitures présidentielles, venait à ces titres, d'être nommé Officier de l'Instruction Publique.

Ajoutons encore que M. Perrymond est un ancien musicien des « Touristes des Alpes » et que malgré son éloignement de Sisteron, il n'en a pas moins conservé de nombreuses relations dans son pays.

Nos félicitations au nouveau promu.

* * * *

BERNARD MAGAUD et son ENSEMBLE ANIMERA LE BAL DE LA CHASSE

Comme nous l'avons déjà dit, la Grande Nuitée Dansante organisée par la société de chasse locale « La Saint-Hubert » se tiendra demain Dimanche 9 Février, dans la grande salle de l'Alcazar.

Les organisateurs de cette soirée présenteront aux jeunes et vieux, l'orchestre connu d'un grand public, Bernard Magaud, ensemble jeune, dynamique, qui monte et qui parviendra à se classer parmi les meilleures formations régionales.

Tous à l'Alcazar, demain Dimanche 9 Février.

* * * *

OUVERTURE DES PLIS POUR LE MATERIEL DU FUTUR ABATTOIR

Vendredi dernier a eu lieu à la Mairie l'ouverture des plis pour le concours des fournitures et du matériel pour le futur abattoir de Sisteron.

La commission était composée des personnalités suivantes : M. Fauque, maire de Sisteron présidait la séance avec M. Constant, ingénieur du Génie Rural.

Assistaient également à la séance MM. Leroy et Tiercelet, ingénieurs délégués du Ministère de l'Agriculture et spécialistes respectivement pour la manutention des viandes et pour la technique du froid.

MM. F. Bongarçon et Toupin, architectes, auteurs du projet, MM. Richaud et Rolland, conseillers municipaux désignés par le Conseil Municipal, M. Chaix premier adjoint, M. Jean ingénieur des Ponts et Chaussées, M. Loire, receveur municipal, M. Sacchetti, ingénieur du Génie Rural.

Au terme d'une discussion qui dura de 14 heures à 20 heures, la société SUCMANU de Paris fut retenue pour le matériel de manutention. Coût environ 11 millions de francs. Le matériel d'isolation en polistyrène avec portes métalliques revient à la société d'Isolation Thermique de Lyon pour environ 4.500.000 francs.

Pour le matériel frigorifique et les ascenseurs rien n'a été encore décidé, il était trop tard pour étudier la question de près.

A la suite de ce concours, MM. Bongarçon et Toupin, architectes, annoncèrent que l'adjudication, pour la partie Génie Civil, pourrait être donnée dans la première quinzaine d'Avril.

BAL DU MARDI-GRAS

Ainsi qu'il a été annoncé, le Bal paré masqué et travesti, donné par le Comité permanent des Fêtes, aura lieu le Mardi 18 Février dans la vaste salle de l'Alcazar.

Ce Bal sera animé par l'ensemble Pierre Pérez, son chanteur et ses solistes, qui donnera l'ambiance nécessaire pour une telle soirée.

Ce Bal Masqué donnera le départ des grandes manifestations organisées par le Comité des Fêtes au cours de l'année 1958, et également donnera l'ambiance au public en lui rappelant que nous sommes en période de Carnaval, la jeunesse elle-meme ne devra pas refuser son concours et assistera nombreuse à ce Bal qui sera le premier bal de la saison carnavalesque.

* * * *

A VENDRE

Terrain quartier des Plantiers, Sisteron. S'adresser à Me PERRIN.

* * * *

20 AVRIL ELECTIONS CANTONALES

La date des élections cantonales a été apprend-on, fixée au 20 Avril prochain. Dans les cantons où il y aura ballottage, le second tour se déroulera le Dimanche suivant, c'est-à-dire le 27 Avril.

On sait que les conseillers généraux sont élus pour six ans, la moitié des sièges est renouvelable tous les trois ans. La première partie ayant été renouvelée en 1955, le second le sera au printemps prochain.

Ce renouvellement portera sur 1.500 sièges environ, un décret fixant la date des élections cantonales paraitra incessamment au « Journal Officiel ».

* * * *

UNION MUTUELLE DES FEMMES DE SISTERON

L'assemblée générale annuelle de l'Union Mutuelle des Femmes de Sisteron aura lieu dans une salle de la Mairie demain Dimanche 9 Février, à 14 h.

Plusieurs questions importantes devant être discutées, les sociétaires sont priées d'assister nombreuses à cette réunion.

Les membres de la Caisse Chirurgicale sont cordialement invitées. Le présent avis tient lieu de convocation.

La Présidente : J. GASSEND.

* * * *

POUR LES EPOUSES DES MILITAIRES DE CARRIERE

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler à nos lecteurs l'efficacité d'un groupement de militaires de carrière de tous grades et de toutes armes dont l'importance ne cesse de croître.

Lors de sa dernière assemblée générale, tenue à Paris, au siège de la Sécurité Sociale Militaire, sous la présidence de M. le contrôleur général de l'armée Lachenaud, conseiller d'état, une nouvelle et importante décision a été prise qu'il est nécessaire de porter à la connaissance de tous ceux et de toutes celles susceptibles d'en tirer bénéfice.

Désormais, les épouses des adhérents de l'Association Générale de Prévoyance Militaire sont elles-mêmes admises à faire partie de l'Association et peuvent, de ce fait, obtenir, à un taux de cotisation très inférieur à celui appliqué au mari, une garantie en cas de décès analogue à celle dont bénéficie déjà ce dernier.

Quand on songe à la place que tient dans le foyer l'épouse d'un militaire et quand on sait que la Sécurité Sociale Militaire qui apporte une aide efficace en cas de maladie ou de décès du père, qui en apporte également une en cas de maladie de la mère, ne fait rien lorsque celle-ci vient à mourir, on se rend compte de l'immense portée sociale de la mesure prise par l'Association Générale de Prévoyance Militaire, 7, rue d'Uzès, Paris (2me) qui répondra avec empressement à toute demande de renseignements se recommandant de « Sisteron-Journal ».

Aux mères de famille

CE N'EST PAS DANS VOS MOYENS DITES-VOUS... C'EST A VOIR !...

Pour vous faire une opinion sur la possibilité d'acheter une bonne Machine à laver le linge, nous sommes prêts à vous documenter sur la machine qui convient et à vous faire une démonstration à domicile.

Vous serez surprise de tous les avantages qu'elle vous offre pour un prix et des conditions inconnus à ce jour.

Pour celà adressez-vous aux Etablissements

Appareils Ménagers — Francis JOURDAN

11, Avenue des Arcades (près du Rex) — SISTERON — Téléphone 8

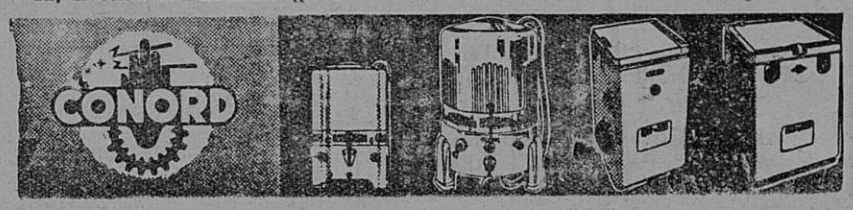

La Maison Marceau BLANC

Bois et Charbons — Dépôt de Desmarais Frères

Les 4 Coins — SISTERON

informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

AVIS DE LA MAIRIE

Les contribuables sont informés que les imprimés formules modèle A1 et modèle B pour la déclaration des revenus de l'année 1957 sont à leur disposition au secrétariat de la Mairie.

* * * *

PLANTATIONS NOUVELLES D'OLIVIERS

Les agriculteurs sinistrés ou non qui se proposent d'effectuer des plantations nouvelles d'oliviers en vue de bénéficier des primes de plantation devront, au préalable, adresser au Directeur des Services Agricoles à Digne une demande d'autorisation de plantation.

* * * *

ACHETERAIS

Parcelle de Terrain inculte ou vague. S'adresser au bureau du journal.

* * * *

* * * *

SECURITE ROUTIERE ECLAIRAGE ET SIGNALISATION DES VEHICULES

De récentes statistiques, établies à l'échelon national, permettent d'affirmer que de nombreux véhicules et notamment ceux à deux roues, motorisés ou non, tracteurs et véhicules agricoles, continuent à circuler sans équipement de signalisation ou, quand ils en sont pourvus, par des dispositifs défectueux, mal réglés ou incomplets.

Les négligences et les insuffisances constatées dans ce domaine ont trop fréquemment comme conséquences des pertes de vies humaines ou de blessures plus ou moins graves.

Il parait donc intéressant de rappeler à la population et principalement aux propriétaires de véhicules automobiles, de motocycles et de vélomoteurs, de cycles et de cyclomoteurs, et également aux propriétaires de tracteurs agricoles ou de machines agricoles, la réglementation applicable en ce qui concerne chacun de ces véhicules.

Devenez Propriétaire avec 1 Million

PLACEMENT OR

Prêt Crédit Foncier. Avantages fiscaux

S'adresser à Me MALPLAT, notaire à SISTERON (Basses-Alpes).

Voulez-vous être bien habillé ?
Avoir un vêtement qui dure ?
Alors sans hésiter
Habillez-vous sur mesure

Pierre MÉNARDO

Tailleur Hommes et Dames

54, Rue Droite — SISTERON

Draperies françaises et anglaises

A. BRUN

Agent Général

Tél. 26 et 126 — SISTERON

UNE ALLUMETTE
et à toute minute
sans installation sans entretien
vous pouvez dès à présent
affronter les mois d'hiver
avec

CALUX

le nouveau radiateur mobile

ANTARGAZ

En vente :

Etablissements BARET

Auto-Durance — SISTERON

DEPANNAGE SUR PLACE
dans la région
même le dimanche
des Récepteurs RADIO - TELEVISION
toutes marques

André SALA

Radio - Electricien

17, Rue E. Boyoud — Saint-AUBAN

Téléphone 71 à Saint-Auban

Installation ANTENNES TELEVISION

DÈS MAINTENANT, ESSAYEZ LE NOUVEAU MODÈLE ARONDE

A. BRUN — Concessionnaire — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

RECTIFICATIF

La taille règlementaire de la truite dans les cours d'eau de première catégorie est fixée à 18 centimètres au minimum.

* * * *

ASSOCIATION NATIONALE
DES ANCIENS COMBATTANTS
DE LA RESISTANCE
DES BASSES-ALPES

Le Comité Directeur de l'A.N.A.C.R. dans sa réunion du 2 Février en la mairie de Sisteron a voté à l'unanimité la résolution suivante :

« Le C.D. de l'A.N.A.C.R. s'émeut du bruit répandu à propos de recherches sur le territoire des Basses-Alpes de bases pour l'installation de rampe de lancement de fusées dont la destination est de vouer notre département à une destruction totale, appelle tous les ouvriers résistants, sans distinction d'opinion, à participer à la campagne de signature organisée par les combattants de la paix.

Pour le Comité Directeur de l'ANACR
Le président : Raoul BOUCHET.

* * * *

Guide Pratique de Droit Rural
par G. VIOSSAT
Juge de Paix de Sisteron
En vente Librairie LIEUTIER, Sisteron

* * * *

A L'INTENTION DES RETRAITES

La Fédération Générale des Retraités section de Sisteron, avise ses adhérents que les cotisations pour 1958 sont perçues par Madame Veuve Régis Arnaud, bloc A 4, rue Droite, Sisteron.

Tous les retraités sont invités à adhérer à la Fédération, afin de faire aboutir leurs légitimes revendications.

* * * *

Auto-Ecole MIR
Les Arcades — B 3 — SISTERON
Télé 247
TOUS PERMIS
Voitures Poids Lourds
Transports en commun

* * * *

PRIX DU PAIN

A compter de maintenant le prix de vente aux consommateurs de la flûte de 700 grs est fixé à 56 francs.

* * * *

LE PETIT COLLEGIEN
PASSAGER CLANDESTIN
RETOUR D'AMERIQUE
raconte son aventure aux reporters de
PARIS-MATCH

Dans le même numéro :
— Le rallye de Monte-Carlo.
— Elisabeth Taylor à Moscou.
— Brigitte Bardot au bal de l'X.
— Ascension de Herzog au Hoggar.
— La nouvelle rubrique « Les instantanés ».
— et toute l'actualité de la semaine.

A VENDRE

Rue Chapusie, partie de Maison comprenant une cave, un garage rez-de-chaussée, et 1er étage. Libre à la vente. S'adresser au bureau du journal.

* * * *

LES EXPOSITIONS REGIONALES
AU SEIN DE LA GRANDE
SEMAINE DE L'AGRICULTURE
DE STRASBOURG

Les expositions régionales qui ont obtenu tant de succès en 1956 et 1957 figureront à nouveau cette année dans le cadre de la Grande Semaine de l'Agriculture. Les organisateurs du concours général agricole ont tenu en effet à profiter de la décentralisation de la Semaine de l'Agriculture qui se tiendra à Strasbourg du 29 Mars au 3 Avril 1958, pour réaliser une présentation des activités agricoles et para agricoles des principales régions françaises, de façon à mettre en relief la diversité de leurs productions ainsi que le grand intérêt qui s'attache à leur folklore et à leurs possibilités touristiques.

Les expositions régionales rassembleront chacune dans des présentations distinguées toutes les productions spéciales qui soulignent leur intérêt et qui déterminent leur richesse ; ces productions seront placées dans le cadre même de leur origine sans négliger le tourisme, le folklore et la gastonomie. Dans la plupart des expositions régionales, il sera possible, en effet, de déguster les produits du terroir et cela complètera de façon agréable l'initiation des visiteurs venus effectuer un « tour de France » rapide mais très documentaire et particulièrement sympathique.

Nous reviendrons en détail sur chacune de ces expositions régionales, aussi nous contenterons-nous aujourd'hui d'énumérer les différentes régions qui seront représentées et qui sont : Alsace, Algérie, Bretagne, Charentes, Poitou, Limousin, Loir-et-Cher, Lorraine, Normandie, Savoie, Sud-Est (Provence et Corse), et Sud-Ouest.

La Direction des Services Agricoles des Basses-Alpes rappelle que le Stand « Provence-Corse » fait appel à tous les produits de qualité et à toutes les spécialités du département des Basses-Alpes (vins, huiles d'olive, essences de lavande, amandes, miels, nougats, pâtés de grive, etc... etc...).

Un Comité régional de propagande en faveur des produits de qualité « Provence-Corse » est chargé de l'organisation du stand auquel participent les départements suivants : Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes, Gard et Corse.

En ce qui concerne les vins, un concours de présélection des meilleurs vins à présenter aura lieu le 15 Février à Manosque. Les viticulteurs intéressés sont priés d'apporter deux échantillons avant le 14 Février 1958 au bureau de M. Giannesini, ingénieur des Services Agricoles, Maison des Agriculteurs, à Manosque. Ce concours sera primé par la Direction des Services Agricoles et la Fédération des Caves Coopératives. Le jury désigné opèrera le 15 Février et fera connaître les résultats aux participants.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Direction des Services Agricoles de Digne (tél 6.35) ou à l'ingénieur des Services Agricoles de Manosque (tél 1.65).

AVANT TOUT ACHAT POUR VOS MEUBLES
VOYEZ LA FABRIQUE
Aux Meubles Sisteronnais
57, rue Droite, 57 Tél 93
La Maison de confiance la mieux placée de la région à votre service
AMEUBLEMENT COMPLET
Notre Chambre réclame, malgré la hausse toujours au prix de 55.000 frs (un cadeau)
SALLE A MANGER
UNE SIMPLE VISITE VOUS CONVAINCRA
Grande facilité de paiement. Ne pas confondre, toujours la bonne adresse
57, RUE DROITE, 57
LIVRAISON GRATUITE A DOMICILE

ELECTRICITE GENERALE
A. LATIL
27, rue Droite — SISTERON
Magasin de Vente
et d'Exposition
Grand Choix de LUSTRERIE
T. S. F.
Agent ELECTROLUX
Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses
Facilités de Paiement
DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers
et Radio toutes marques
Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro-Clôtures
Devis gratuit — Nous consulter

TAXI GALVEZ
s'adresser
BAR DU COMMERCE

POISSONNERIE DES ARCADES
Télé 273
SISTERON
Truites vivantes
Ecrevisses Langoustes
Coquillages Poisson congelé
LA FRAICHEUR DE LA MER
AU PIED DE LA CITADELLE

TAXI MOURIÈS
AMBULANCE CHAUFFEE
VOYAGES TOUTES DISTANCES
de jour et de nuit
Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

AMATEURS DE BON CAFE
MENAGERES CAFETIERS
achetez vos Cafés, grain, moulu, à la
Torréfaction BOUCHET
30, rue Saunerie, SISTERON — Tél 120
CAFES BOUCHET
Parfum — Arome — Qualité

Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON
Directeur - Gérant : Marcel LIEUTIER

N'attendez pas ! réapprovisionnez-vous
C'est plus sûr
PASSEZ VOS COMMANDES DES A PRESENT
E. JOUVE
Avenue de la Libération
Tél. 43 — SISTERON
CHARBONS DE TOUTES QUALITES

Achetez
Scooter, Auto
Camion, Car.
AVEC LA FORMULE
CRÉDIT-EXPRESS
• décision rapide
• formalités simples
• conditions les meilleures
• aucun frais de dossier
SOCRÉA
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL : GAP (H.-A.) TÉLÉPH. 11.25
DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS
Agence L'ABEILLE
Assurances de toute nature
ALIBERT
Rue de Provence — SISTERON

W. VIGNET
Rue de Provence
SISTERON

Renseignez-vous avant de choisir
Achetez les plus beaux meubles
aux meilleurs prix
à la FABRIQUE BOUISSON
10, Rue Saunerie, SISTERON
Ameublement général - Choix incomparable
Une seule visite vous convaincra
Ne pas confondre ; bien s'adresser
MEUBLES BOUISSON
10, Rue Saunerie, SISTERON

SODIPA
Plus douce que vos mains !
LAVANDINE lave et essore selon 2 principes exclusifs:
Lavage par auto-brassage, essorage par simple pression.
Renseignez-vous sur les multiples facilités d'emploi de
Lavandine
DIENER
6.000 Frs par mois Estampillée Apel U.S.E

CONCESSIONNAIRE « DIENER »
Francis JOURDAN
Avenue des Arcades, B 3 — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

SPORTS

FOOT-BALL

L'équipe Sisteronnaise se déplace demain Dimanche 9 Février, à Meyreuil, pour jouer un match de championnat contre l'équipe de ce pays.

La NOUVELLE METHODE de CALCUL DE LA PRODUCTION LAITIERE

Une nouvelle méthode de calcul de la production laitière par lactation a été mise au point par le laboratoire de recherches de zootechnie de l'Institut National Agronomique. Cette méthode, dont l'utilisation, en France, a été autorisée au cours de la dernière assemblée générale du Comité Fédératif National de contrôle laitier, est beaucoup plus simple et presque aussi précise que la méthode Fleischmann, utilisée jusqu'à ce jour. Elle fait l'objet d'un exposé simple, clair et pratique dans le numéro de janvier de Bovins-Sélection, revue mensuelle de l'exploitation bovine.

En outre, parmi les articles publiés dans ce numéro :

— Comment s'oriente la production de viande de bœuf ?

— L'alimentation des jeunes veaux d'élevage de la naissance à dix semaines.

— L'entérite paratuberculeuse, etc...

BOVINS-SELECTION, 176 rue Legendre, Paris 17e. Prix du numéro 75 fr. Prix de l'abonnement d'un an : 600 fr. (C. C. P. Paris 13.870.39).

POURQUOI FUMEZ-VOUS

On vous a averti des dangers du tabac ! Et pourtant vous fumez... et, comme vous, des millions d'hommes et de femmes, fument. Pourquoi : instinct, besoin social, contenance, plaisir... vous n'en savez rien au juste. Mais d'éminents psychologues se sont penchés sur ces raisons que vous ignorez. Voulez-vous les découvrir... et vous découvrir en même temps ?

Lisez dans CONSTELLATION de Février, la rélèbre revue d'André Labarthe la curieuse étude consacrée au subconscient des fumeurs.

Dans le même numéro de la revue CONSTELLATION... « Willy Hohm, le skieur aveugle », « un Français vaut 5 millions », « La famille qui succède à Dior », « Ce qu'il faut attendre du pipeline du Sahara », « Assez d'enfants martyrs », « Ginseng; nouvelle jouvence ».

La Direction Départementale du Travail et de la Main-d'œuvre des Basses-Alpes, avenue Paul-Martin, à Digne, communique :

Un stage institué par l'Association Nationale Interprofessionnelle pour la formation rationnelle de la main-d'œuvre pour la profession de Chefs de Chantier débutera le 21 Avril 1958.

L'admission à ce stage aura lieu par voie de concours, pour lequel la clôture des inscriptions est fixée au 20 Février 1958.

Conditions d'admission des candidats:

Les candidats doivent :

— être français (une dérogation peut être faite, sous certaines conditions, pour les candidats étrangers) ;

— être dégagé des obligations militaires ;

— être âgé de 25 ans au moins et de 45 ans au plus ;

— justifier d'un minimum de 5 années de présence sur les chantiers comme ouvrier qualifié du gros œuvre, dans d'une des spécialités suivantes : limousinerie, briquetage, béton-armé, charpente bois (certificats de travail) ;

— les candidats ayant déjà accompli un stage dans un centre de formation professionnelle des adultes peuvent également poser leur candidature.

Les candidats des Basses-Alpes sont priés de se mettre en rapport d'urgence, avec la Direction Départementale du travail, avenue Paul-Martin à Digne, qui leur donnera tous renseignements utiles à la constitution de leur dossier qui devra comprendre notamment :

— un bulletin de naissance sur papier libre ;

— un extrait du casier judiciaire n° 3;

— un certificat attestant que le candidat est dégagé de ses obligations militaires ou qu'il est exempté ;

— un ou des certificats de travail (ou copies conformes) des employeurs successifs (attestant un minimum de cinq ans de présence sur les chantiers comme ouvrier qualifié du gros œuvre).

ETAT-CIVIL

du 31 Janvier au 6 Février 1958

Naissances : Gilbert Claude Estève. — Roland Michel Arnaud. — Maryse Salice (tous avenue de la Libération).

Publications de Mariages : Elie Albert Eugène Audibert, cultivateur, domicilié à S'goyer et Jeannette Josette Charlotte Alphonse, sans profession, domiciliée à Sisteron. — André Clément Adrien Gras, cultivateur, domicilié à Aubignosc, et Camille Lucie Andrée Chauvin, sans profession, domiciliée à Sisteron. — Roger Raymond Agniel, comptable, domicilié à Sisteron, et Joséphine Lecina, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Décès : Léopold Barras, 70 ans. — Delphine Elisabeth Emilie Tourniaire, épouse Figuière, 75 ans. — Gustave Théophile Martel, 70 ans (tous avenue de la Libération).

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

VIE ET LANGAGE

La seule revue mensuelle destinée au public de plus en plus étendu qui s'intéresse aux questions de langage et à la vie des mots. Le 15 de chaque mois.

Prix du numéro : 95 francs.

Le numéro de Janvier est paru.

Librairie LAROUSSE, 17, rue Montparnasse, PARIS (6me).

Lundi 17 Février
GRANDE FOIRE
A SISTERON

LE COIN DE LA CUISINIERE

Tarte aux Abricots

Pâte : 150 g. de farine, 1,5 g. (1/2 cuillerée à thé rase) de Levure d'Alsace ANCEL, 65 g. de sucre, 1 sachet de Sucre vanilline ANCEL, 1 œuf, 65 g. de beurre, 1 cuillerée à soupe rase de farine.

Garniture : 1 paquet de Gâteau de Riz « Minute » ANCEL vanille, 3/4 de litre de lait, 750 grs d'abricots de conserve.

Pour décorer : A volonté quelques cerises confites ou de conserve, quelques amandes effilées et grillées.

Pour le nappage : 1 cuillerée à soupe de confiture d'abricots, quelques gouttes d'eau.

Tamisez sur votre planche à pâtisserie la farine mélangée avec la Levure d'Alsace ANCEL. Enfoncez un creux au milieu et mettez-y le sucre, le sucre vanilliné et l'œuf et travaillez avec une partie de la farine en bouillie épaisse. Posez dessus par petits morceaux le beurre préalablement mis au frais, recouvrez de farine et travaillez le tout rapidement jusqu'à obtention d'une pâte lisse. Si elle devait être collante, exposez-la quelque temps au froid. Abaissez 2/3 de la pâte sur le fond d'un moule à charnière beurré (diamètre environ 26 cm). Ajoutez au reste de la pâte 1 cuillerée à soupe rase de farine, formez un rouleau, posez-le tout autour du fond de gâteau en ayant soin de le presser contre la paroi du moule afin que ce bord ait une hauteur de 3 cm. Piquez le fond de pâte à différentes reprises à l'aide d'une fourchette et faites dorer au four.

Durée de cuisson : environ 25 minutes à four moyen.

Pour la garniture : Préparez un Gâteau de Riz « Minute » ANCEL vanille (mais sans fruits confits) conformément au mode d'emploi indiqué sur le paquet et laissez-le refroidir. Répartissez-le alors sur le fond de gâteau et placez dessus les oreillons d'abricots et entre ceux-ci de jolies cerises.

A volonté parez le bord avec des amandes effilées et grillées.

Nappez la surface supérieure et le bord avec de la confiture d'abricots passée au tamis et réduite sur le feu dans un peu d'eau.

Henri ROLLAND 19, Rue de la Mission SISTERON
Concessionnaire de
Eclairage Moderne de MAGASINS et VITRINES
PUBLICITE

ECLAIRAGE INCANDESCENT FLUORESCENT NEON
Toutes teintes
Tous dessins
Toutes Installations Electriques et Réparations
FORCE et LUMIERE
Références sur la place : Bar DOMINO, Café LE GLACIER, Bar L'ETOILE, HOTEL DU COURS, SELECT HOTEL, HOTEL DES ROUTIERS, etc.

MODERNE STATION-SERVICE MOBIL
DE SAINTE-URSULE
A. RANQUE — SISTERON
ESSENCE HUILE
LAVAGE GRAISSAGE VIDANGE
Toutes Marques

FACILITE DE PAIEMENT
RANUCCI 25, Rue Saunerie — SISTERON
ARMES — ELECTRICITE — INSTALLATION « NEON » toutes teintes

RICHAUD Georges
Radio Diplômé — Nouvelle Avenue — SISTERON
Grand choix Appareils T. S. F. Laboratooire de dépannage Reprises
Agent RADIOLA — SCHNEIDER — GRAMMONT
Poste Piles - Secteur PIZON - BROS et MINICAPTE
Auto - Radio RADIOMATIC
Appareillage Electro - Ménager THERMOR
Machine à laver LINGEX-BONNET Réfrigérateurs SIBIR-BONNET
Couvertures Chauffantes — Fers — Rasoirs — Radiateurs
Vente de Disques, Tourne disques, Electrophones
FACILITES DE PAIEMENT

M. SCALA, Rue de Provence, SISTERON

© VILLE DE SISTERON